

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRONDISSEMENT : Mende

CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 27/01/2016

Reçu en préfecture le 27/01/2016

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 048-214800914-20160125-2016_04-DE

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 04/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25/01/2016**

**OBJET : MAÎTRISE D'ŒUVRE :
REVITALISATION ET AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG DE
MARCHASTEL**

L'an deux mille seize et le vingt-cinq janvier à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER.

Etaient absents : Valérie CHAYLA.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des devis relatifs à la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de revitalisation et d'aménagement du centre bourg de Marchastel.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de retenir l'agence d'architecture BESSIERE Stéphane à Saint Chély d'Apcher pour la mission de maîtrise d'œuvre.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 25/01/2016

Le Maire

